

# Procès-verbal de notre Assemblée Générale du 2 avril 2025 à 16h30 restaurant des Préalpes, Route des Préalpes 18, 1752 Villars-sur-Glâne

**Présent·e·s :** Antoinette Romanens, Maryse Aebischer, Stéphanie Fidanza, Pauline Rondags, Magali Cattin, Blaise Curtenaz, Serge Lachat, Daniel Savary, Tobias Wegmann (Loisirs pour Tous), Stéphane Renz (l'Estampille), Claude Chassot (La Gérine), Paul-Alfred Muller (FAFR), Laurence Fidanza, (Différences Solidaires), Sylvie Lauper (Just for Smiles), Stéphane Jullien (Isaac Suisse Romande)

**Excusé·e·s :** Damien Dandelot (Clos Fleuri), Rosa Piller (Les Buissonnets), Jean-François Massy (CFC Fribourg), Emmanuelle Barboni (Le Radeau), Christian Roulin (FSA), Michael Perler (Applico), Valérie Cuénod (Autisme Fribourg), Stéphane Trummer (AFAAP)

**Invitée :** Adrienne Berger

## Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 avril 2024, à consulter sous [Proces-verbal-AG-24.04.2024.pdf](#)
4. Admissions et démissions des membres de l'association
5. Admissions et démissions des membres du comité
6. Rapport annuel 2024
7. Comptes 2024
8. Approbation des comptes 2024, avec décharge au comité et remerciements
9. Notre Invitée, Mme Adrienne Berger, déléguée aux handicaps dans notre canton
10. Programme 2025-26 avec pour thèmes :  
Quelles sont vos attentes concernant la CDPH? Quel avenir pour le FHaF ?
11. Budget 2025
12. Divers

### 1. Mot de bienvenue

La présidente ouvre la séance et remercie les personnes présentes. Elle les nomme ainsi que celles excusées, et accueille l'invitée Madame Adrienne Berger.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

La présidente montre l'ordre du jour, qui est approuvé à l'unanimité.

Elle nomme Stéphane Renz comme scrutateur.

### 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 avril 2024, à consulter sous [Proces-verbal-AG-24.04.2024.pdf](#)

Le procès-verbal de l'AG 2024 est approuvé à l'unanimité.

#### 4. Admissions et démissions des membres de l'association

L'institut Ste-Ursule s'est retiré, ainsi que Mme Gasser, ex-présidente du FHaF.

Il y a deux admissions, l'association Ecoute Voir et l'association Just for Smile.

Daniel Savary présente Ecoute voir, l'association qui rend des pièces de théâtre accessibles (en audiodescription) pour des personnes avec des handicaps sensoriels. Plus d'informations se trouvent sur leur site web : <https://ecoute-voir.org>. Paul-Alfred Müller témoigne des événements organisés par l'association.

Présentation de la Fondation Just for Smiles : il s'agit de facilitatrices de loisirs pour des personnes de situations handicap et à mobilité réduite. Il y a différentes activités (par exemple du ski, du catamaran et du karting). La Fondation est en train de s'ouvrir à la Suisse allemande et au Tessin. Stéphanie Fidanza témoigne d'une activité qu'elle a faite avec la Fondation.

#### 5. Admissions et démissions des membres du Comité

Diana Andrea a décidé de se retirer du comité ainsi que Pauline Rondags, secrétaire bénévole, et Antoinette Romanens, vice-présidente. La présidente les remercie au nom du comité.

Il n'y a pas d'admission, mais il y en a besoin, en particulier de membres issus des associations et des fondations membres du FHaF. Il y a en effet certains membres du comité qui n'ont pas de lien direct avec le handicap.

Le comité actuel est composé de Stéphanie Fidanza, Daniel Savary, Blaise Curtenaz, Serge Lachat, Maryse Aebischer et Magali Cattin. Il manque un.e secrétaire. Stéphanie Fidanza a accepté le rôle de vice-présidente pour une année.

#### 6. Rapport annuel 2024

Présentation des capsules handicap et politique par Antoinette Romanens. Il y a eu la première édition en 2023, avec un événement en fin d'année. Le Canton a souhaité une deuxième phase du projet avec des personnes alémaniques. Cela n'a toutefois pas été facile et le projet a finalement été redirigé vers des personnes aussi engagées dans la société civile. Pour le moment, il n'y a pas de troisième édition prévue. Monsieur Philippe Kiener a produit les capsules et Pauline Rondags a coordonné ce projet. Antoinette Romanens remercie Pauline Rondags pour son travail.

Présentation de la rencontre avec le Grand Conseil par Serge Lachat. Elle a eu lieu le 21 novembre 2024, avec une quinzaine de députés. Le FHaF a présenté ses travaux réalisés dans le cadre de la possible mise en œuvre de la CDPH et a demandé aux députés d'influencer le Grand Conseil pour le financement d'une personne professionnelle au sein du FHaF. La présidente précise que sur le moment, les personnes avaient beaucoup d'idées et d'intentions, qui n'ont donné que peu d'engagement. Serge Lachat évoque l'idée d'une Commission consultative.

#### 7. Comptes 2024

Blaise Curtenaz présente les comptes 2024, qui sont assez semblables à ceux de 2023. Il y a eu une participation cantonale pour la journée des 20 ans du FHaF. Il n'y a plus eu de cours FALC en 2024. Nous avons reçu CHF 5'000.- de la Loro pour les capsules vidéo. Les charges sont équilibrées.

## **8. Approbation des comptes 2024, avec décharge au comité et remerciements**

Daniel Savary lit le rapport des vérificateurs.

La présidente remercie Blaise Curtenaz, Daniel Savary et les vérificateurs Stéphane Renz et Yvan Cougil.

Les comptes et les rapports de révision sont approuvés à l'unanimité.

La présidente remercie l'équipe du CIS pour leur collaboration.

La cotisation 2026 reste fixée à CHF 50.-. Le montant de la cotisation est accepté à l'unanimité.

## **9. Notre invitée, Mme Adrienne Berger, déléguée aux handicaps dans notre canton**

Adrienne Berger remercie pour l'invitation. Elle va dresser un bilan de l'année passée et des projets futurs. Son rôle, relié à la CDPH, contient le développement politique et d'autre part la communication sur la politique du handicap. Madame Berger travaille à 50% et participe à différents groupes de travail, entre autres intercantonaux. Ses groupes-cibles sont les personnes concernées, les associations, les administrations et d'autres acteurs touchés par le handicap.

Durant les 6 premiers mois du mandat, l'organisation des journées d'action nationale était une grande partie du travail. 50 actions ont eu lieu sur un mois dans le canton avec une couverture médiatique. Une évaluation de ces journées a été faite auprès de tous les cantons. La majorité souhaite réitérer ce projet, mais à raccourcir sur deux semaines, et pas forcément chaque année. Normalement, les prochaines journées nationales auront lieu en 2027. Durant cette année, Madame Berger a pu également découvrir le terrain, construire un réseau et participer au groupe de travail discrimination et intersectionnalité et au groupe Hello Fribourg, ainsi qu'à d'autres groupes de travail. Hello Fribourg est un site en FALC. Au niveau intercantonal, il y a un groupe de travail de la CDAS sur le thème de l'inclusion sur le marché de travail. Il y a également des rencontres intercantionales avec d'autres délégué.e.s. Madame Berger va aussi à la rencontre des associations pour sonder les besoins, elle discute avec les autres services de l'Etat ainsi qu'avec des institutions sur l'application de la CDPH. Actuellement, elle travaille aussi sur des projets inclusifs. Ceux-ci ont lieu depuis 5 ans dans le canton de Fribourg et il y a une grande participation.

Le plan de mesures n'a pas encore pu être renouvelé pour des raisons budgétaires. Les priorités pour 2025 sont le renforcement de l'inclusion des personnes en situation de handicap, la sensibilisation de différents acteurs à la CDPH, l'autodétermination et la participation sociale. En collaboration avec le service de la santé, un petit-déjeuner sera organisé en juin sur le thème du handicap. Madame Berger espère que la participation à la politique cantonale de personnes en situation de handicap pourra être renforcée cette année. Il y a des projets semblables dans d'autres cantons. Pour l'instant, ce projet est en réflexion.

Serge demande comment est géré la problématique des recommandations CDPH dans les cantons. Elle répond que pour l'instant, cela reste cantonal quitte à créer des disparités.

Paul-Alfred Muller demande quel lien peut avoir le FHaF avec le SPS. Madame Berger pense qu'il joue un rôle important au vu de sa représentativité des acteurs du terrain. Il pourrait y avoir une collaboration entre le SPS et le FHaF, même s'il y a peu de moyens financiers de l'Etat actuellement, ceci est en cours de réflexion.

Daniel s'inquiète de savoir si l'organisation de la Journée des handicaps va limiter les possibilités de la mise en œuvre de la CDPH sans augmentation du temps de travail de la déléguée. Cette dernière doit reconnaître que certains dossiers seront ralentis par ce fait.

La présidente remercie chaleureusement Madame Berger pour sa prestation.

## **10. Programme 2025-26 avec pour thèmes : Quelles sont vos attentes concernant la CDPH ? Quel avenir pour le FHaF ?**

Maryse Aebischer mentionne les démarches réalisées en lien avec la CDPH. Elle expose le problème suivant : le comité du FHaF s'essouffle, il s'agit de personnes bénévoles. La CDPH réunit toutes les associations en lien avec le handicap. Soit le FHaF continue à travailler sur ce sujet en lien avec l'Etat et les associations, soit le FHaF ne travaille plus sur ce thème. Le comité pense que le FHaF pourrait être une plateforme d'échange mais ne peut continuer à travailler que s'il y a une professionnalisation. Maryse Aebischer a eu des contacts avec le SPS, qui est intéressé à travailler avec le FHaF. L'Etat pourrait éventuellement faire un mandat de prestation avec le FHaF dans ce cadre mais il attend que le FHaF s'engage de manière dynamique. Pour cela, l'Etat pourrait accorder un financement d'environ CHF 20'000.-, complété par la Loro pour engager une personne au sein du FHaF qui travaillerait à cette collaboration avec les institutions et les associations. Du point de vue du comité, nous sommes limités car il ne représente pas totalement les associations.

Le comité souhaite envoyer une demande à tous les membres afin de voir leur intérêt pour ce projet.

Stéphanie Fianza évoque que c'est une bonne opportunité de la part de l'Etat et nous attendons un intérêt des associations. Elle rappelle le tableau des mesures et des priorités qui avait été réalisé l'année dernière. Un sondage sera envoyé à tous les membres du FHaF.

La présidente mentionne qu'il faudra aussi trouver une personne pour prendre en charge cette mission. Si un poste est créé, il sera mis au concours, avec un cahier des charges.

Paul-Alfred Müller demande si le FHaF a réfléchi à collaborer avec Infri. Antoinette Romanens répond que le FHaF a plutôt pour but de réunir avant tout les personnes en situation de handicap, au-delà du cadre institutionnel. Il y a toutefois des aspects de la CDPH qui concernent aussi les institutions. Blaise Curtenaz mentionne la création de comités / commissions de bénéficiaires et la possibilité de fédérer cela.

## **11. Budget 2025**

Blaise Curtenaz présente le budget 2025, qui est approuvé à l'unanimité.

## **12. Divers**

La présidente parle du brunch organisé par Autisme Fribourg pour leurs 20 ans.

Monsieur Claude Chassot, directeur de St-Camille, propose, afin de gagner du temps, de nous envoyer directement le PowerPoint de la présentation de l'institution.

Une magnifique agape nous attend à la cafétéria, bravo à l'équipe du Café des Préalpes.

Fribourg, le 20 mai 2025

